

DESTINATION

NOTRE PARTENARIAT DANS LE CADRE
DU PLAN NATIONAL « CITOYENS DU SPORT »

INVITATION À
EMBARQUER



Le 26 mai 2016
Communiqué de presse

Plan national « Citoyens du sport » : deux fédérations sportives signent un partenariat le 27 mai à Corbas (69) pour permettre aux jeunes de prendre un nouvel envol

L'Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL) et la Fédération française de vol à voile (FFVV) signent officiellement une **convention de partenariat** :

VENDREDI 27 MAI 2016 – 11H
Au centre de vol à voile lyonnais de Corbas (69)
380 rue Nungesser et Coli - 69960 Corbas

Programme :

- 11h30** Présentation du partenariat entre la Fédération française de vol à voile (FFVV) et l'Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)
- 12h** Signature officielle de la convention
- 12h30 Apéritif déjeunatoire
- 13h00 :** Animations et ateliers : baptêmes de l'air, stands vidéo, simulateur de vol, présentation du programme de loisirs Léo Lagrange dédié aux 11-15 ans « Hub Léo », tombola (1^{er} prix à gagner : un baptême de l'air)
- 16h00** Fin des activités

Un partenariat inscrit dans le plan national « Citoyens du sport » et à destination des jeunes

En présence de **Jean-Claude Talbot**, maire de Corbas, **Bruno Le Roux**, président de la Fédération Léo Lagrange et **Yves Blein**, député de la 14^e circonscription du Rhône, **Françoise Bouvier**, présidente de l'UNSL et **Jean-Émile Rouaux**, président de la FFVV présenteront ce nouveau partenariat en expliquant en quoi il alimente les plans « Citoyens du sport » des deux fédérations. Ces plans ont été réalisés en réponse à [l'impulsion gouvernementale du Comité interministériel « Égalité et citoyenneté » \(CIEC\)](#).

À travers ce partenariat, les deux fédérations s'engagent à organiser des actions communes autour de la réalisation de deux programmes : « **Orientation citoyenne !** » et « **Pilotage citoyen** ».

Leur objectif est d'accompagner des jeunes de 13 ans et plus, issus principalement de quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou de zones de revitalisation rurale (ZRR) dans le suivi d'un stage de niveau 1 ou 2 de la FFVV qui leur permettrait de découvrir ce qu'est un aérodrome, faire un premier vol, s'informer sur les métiers de l'aéronautique, acquérir des notions de pilotage de vol, etc. À travers ces découvertes et apprentissages, les jeunes acquièrent des savoir-faire, mais aussi des savoir-être (travail en équipe, prise de responsabilités, respect des consignes de sécurité, etc.) et découvrent des possibilités utiles à une insertion professionnelle.

Ces jeunes seront identifié.e.s et accompagné.e.s au sein des clubs et associations Léo Lagrange, du programme Léo Lagrange dédié aux 11-15 ans, « les Hubs Léo », ou au sein des formations dispensées par les instituts de formation et insertion professionnelle Léo Lagrange. Des animateur.ice.s Léo Lagrange seront référents pour les suivre.

La Fédération française de vol à voile (FFVV) est une association loi 1901 qui regroupe les 162 clubs de planeur du territoire national. Forte de plus de 11 000 licenciés, elle organise des compétitions sportives, des formations d'instructeurs, des actions de développement et de promotion du vol en planeur. Son équipe de France est actuellement au 2^e rang du classement mondial. www.ffvv.org

L'Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL) est une fédération sportive au service de l'éducation populaire et de la vie associative. Affinitaire, multisports, elle est reconnue comme une fédération du sport pour tous et de l'éducation par le sport et les associations qui en sont membres partagent et défendent ses valeurs. Elle compte 337 clubs et 26 988 licencié.e.s. www.leolagrange-sport.org

Contacts

Union sportive Léo Lagrange – tel : 01 53 09 00 10 – union.sportive@leolagrange.org
Fédération Française de Vol à Voile – tel : 01 45 44 04 78 – info@ffvv.org